

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 03/07/2026

date de convocation : 26/06/2026

n° de délibération : DE2026 - 32

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 11

suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Transactions foncières : vente de la
parcelle A n°1367 à M.Mme Emmanuel
BOUNIOI**

Le trois juillet deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice VIDAL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BOUDON Edith	X		
BRÉMOND Martine	X		
DE ALBUQUERQUE Elodie	X		X
ETTON Catherine	X		
FAUCOMPRÉ Stéphane	X		
LUSSON Jean-Jacques	X		
NOUET Lionel	X		
PALMIER Yannick	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

Monsieur le Maire rappelle :

- la demande de Monsieur et Madame BOUNIOI Emmanuel et Muriel concernant l'acquisition d'une parcelle communale A 1367 de 51 m2 en vue de fermer l'accès à leur propriété ;
- l'avis favorable à cette transaction donné par le Conseil Municipal du 10 février 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

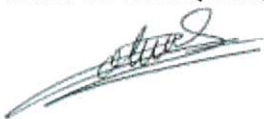
DÉCIDE la vente par la commune à M.Mme BOUNIOI Emmanuel et Muriel de la parcelle communale section A, n° 1367, de 51 m2 ;

CONFIRME le prix de 5€ le m2, soit 255 € ;

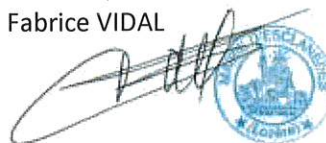
CONFIRME que le choix du géomètre et du notaire ainsi que la prise en charge de leurs frais et tous les autres frais afférents à cette transaction reviennent aux acquéreurs M.Mme BOUNIOI Emmanuel ;

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Le secrétaire de séance,
Elodie DE ALBUQUERQUE



Le Maire,
Fabrice VIDAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr